

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 95 (1992)

Nachruf: Hommage à André Sintz : 1923-1992
Autor: Widmer, Alphonse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARTIE ADMINISTRATIVE

Hommage à André Sintz

1923 - 1992

Le 25 novembre 1961, l'Assemblée générale de l'Emulation adoptait à Moutier les nouveaux statuts de la société, lesquels apportaient une importante modification à son organisation, le bureau central, formé jusqu'alors de six membres bruntrutains, faisant place à un comité directeur de neuf personnes, dont les seuls président, secrétaire et bibliothécaire devaient obligatoirement appartenir à la section de Porrentruy.

Ce même jour, André Sintz, fondé de pouvoir de la Banque cantonale, à Tramelan, était élu au poste de trésorier général dans la nouvelle équipe qui, sous la présidence de Charles Beuchat, prenait en charge les destinées de l'Emulation. Une équipe qui n'allait pas tarder à élargir le champ d'activité de la société, notamment en organisant expositions de peinture et récitals de musique, colloques et concours à l'intention de la jeunesse estudiantine, et en multipliant les publications, parmi lesquelles, en collaboration avec l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, les deux volumes de l'«Anthologie jurassienne». Autant de réalisations qui, en dépit de ressources plus que modestes, ont été possibles, pour une bonne part, grâce à l'expérience et à la rigoureuse gestion d'André Sintz.

Ses collègues appréciaient les mérites de l'administrateur: ses qualités humaines lui avaient gagné d'emblée leur estime et leur amitié.

Mille neuf cent soixante et un. Le nouveau comité se mettait à l'ouvrage dans des circonstances critiques. Les passions étaient déchaînées: l'assemblée générale extraordinaire de Porrentruy, en juin, l'avait démontré. Depuis quelques années, la question jurassienne avait créé une certaine agitation au sein des instances dirigeantes de la société. Plus d'une section était paralysée par de graves dissensions intestines.

Pas de culture possible là où règne la discorde. Aussi nous étions-nous donné pour première tâche de rétablir un esprit de compréhension là où un dissentiment parfois violent dressait les uns contre les autres les membres d'une section, voire d'un comité local.

Pour cette entreprise, André Sintz montrait dès l'abord des dispositions particulières. Ressortissant du Jura méridional, sans faire mystère de ses sentiments autonomistes, il n'était pas homme à monter sur les barricades. Il répugnait à la violence, refusait les politiques de l'extrême comme il rejetait la partition des Jurassiens en deux catégories inconciliables. Ce qui sentait la guerre de religion l'horripilait.

«Nier la différence entre le Nord et le Sud serait injuste, pensait-il, ainsi que Pierre Chappuis l'écrira plus tard. Mais l'histoire qui l'a creusée peut aussi la réduire. Différence n'exclut pas coexistence pourvu que, d'une façon ou d'une autre, on lui fasse sa part.»

Esprit d'ouverture et de tolérance, André Sintz faisait effort pour entrer dans les raisons de ceux qui ne partageaient pas ses vues.

Homme d'action, allergique à la palabre, il détestait «les mots qui, plus que les faits, opposent les hommes les uns aux autres».

A chaque fois que, dans une réunion, la discussion prenait un tour de dispute, considérant qu'il n'était pas incompatible qu'avec des opinions divergentes on pût nourrir un même amour du Jura, il s'employait, d'un ton mesuré, par raisons claires et arguments bien pesés, à obtenir des antagonistes l'une ou l'autre concession qui, à défaut de mettre fin aux dissensions, les réduisait.

En toutes circonstances, il s'appliquait à établir des contacts, à promouvoir des relations plus confiantes, voire plus cordiales entre gens du Sud et gens du Nord, entre partisans et adversaires de l'indépendance, réaffirmant le credo qui, dès son origine, fut celui de l'Emulation, à savoir que le peuple jurassien est un, qu'il possède un seul patrimoine commun.

André Sintz avait ardemment désiré que la patrie jurassienne demeurât entière face à son destin. Douloureusement affecté par le triste plébiscite du 16 mars 1975, il n'en continuait pas moins à œuvrer activement au rapprochement entre «Sudistes et Nordistes», professant que «la frontière politique ne passerait jamais à l'intérieur de l'Emulation».

Un mal sournois a emporté André Sintz le 26 février 1992.

L'Emulation n'est pas près d'oublier ce qu'il lui a donné de son cœur, de son intelligence et de son temps.

Alphonse Widmer